

L'AFRIQUE SUB SAHARIENNE FACE AUX DEFIS DES DROGUES

Dans son rapport annuel, paru en février 2001, l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS)¹ écrit à propos de l'Afrique subsaharienne : « Fort de leur expérience dans le domaine de la contrebande de cannabis et d'héroïne, les cartels ouest-africains de la drogue recherchent activement de nouveaux contacts en Amérique latine et étendent le trafic de cocaïne à l'ensemble de la sous-région de l'Afrique sub-saharienne ».² Même si la notion de « cartel » semble fortement exagérée pour caractériser les organisations criminelles africaines liées à la drogue, cette présentation montre que le continent africain ne constitue plus une exception dans le domaine du trafic international des stupéfiants.

Le début de la phase d'expansion de ce commerce dans le monde peut être daté du début des années 1980, notamment avec l'apparition des « cartels » colombiens de la cocaïne et l'ouverture d'une « Route des Balkans » pour l'héroïne destinée à l'Europe, à la suite de l'explosion des productions afghanes d'opium provoquées par la guerre. Au début des années 1990, la vogue des drogues de synthèse a encore diversifié et amplifié les activités des trafiquants dans toutes les régions de la planète.

L'Afrique subsaharienne³ a paru longtemps rester en marge de ces phénomènes. Il a fallu attendre le début des années 1990 pour que l'on s'aperçoive, par exemple avec la saisie au Nigeria (à la fin de l'année 1993) de près de 300 kilogrammes d'héroïne en provenance de Thaïlande, qu'elle commençait à être utilisée comme plaque tournante de transit par les organisations criminelles internationales⁴. Il ne s'agissait en fait que d'un saut qualitatif dans les trafics, des centaines de petits passeurs africains, principalement nigériens, avaleurs de boulettes d'héroïne et de cocaïne, ayant été arrêtés un peu partout dans le monde depuis le début des 1980.

La situation est aujourd'hui suffisamment sérieuse pour que les pays africains représentés à la Convention internationale des stupéfiants qui s'est tenue à Vienne à la fin du mois de mars 2001, réclament aux Nations unies d'accomplir un effort exceptionnel en faveur de la région⁵. En effet, si contrairement aux autres continents, l'Afrique subsaharienne n'est pas un centre de productions des drogues chimiques destinées au marché international, les cultures de cannabis⁶ destinées à alimenter les marchés locaux connaissent pratiquement partout un développement exponentiel, au point de constituer une menace pour les productions agricoles, en particulier vivrières. L'Afrique subsaharienne constitue ensuite un marché de consommation non négligeable de pratiquement toutes les drogues, approvisionné par une multitude de petits réseaux. Les trafiquants utilisent également ses routes – terrestres, maritimes, aériennes – pour faire transiter, à destination de l'Europe et des Etats-Unis, du haschisch et de l'héroïne, en provenance notamment d'Asie du Sud-Ouest, et de la cocaïne en provenance d'Amérique latine. Enfin, si l'Afrique n'occupe qu'une place marginale dans les opérations de blanchiment au niveau mondial, en revanche les drogues jouent un rôle non négligeable dans les conflits qui se déroulent dans toutes ses régions.

Contrairement à ce que l'on observe dans des pays comme la Colombie ou la Birmanie, les drogues n'apparaissent pas comme une des causes majeures des difficultés que connaissent de

¹ Organisme des Nations unies chargé notamment de veiller au respect des conventions internationales concernant les stupéfiants par les pays qui en sont signataires.

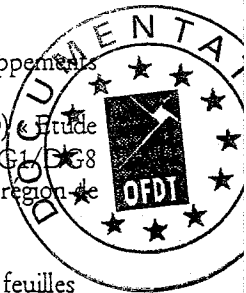
² OICS « Rapport 2000 », Nations unies, New York, 2001, 83 p.

³ La production de haschisch au Maroc constitue un phénomène plus ancien, qui nécessiterait des développements spécifiques.

⁴ L'étude pour le compte de l'Union européenne réalisée par l'Observatoire géopolitique des drogues (OGD) « Etude régionale sur le trafic, la production et la consommation des drogues dans les pays d'Afrique de l'Ouest », DGI/DC8 D-AFR/93/07, Bruxelles, février 1994, 191 p. constitue la première tentative de diagnostic globale sur une région de l'Afrique subsaharienne.

⁵ « UNDCP in Africa », document de travail [multigr], distribués aux contressistes, 10 p.

⁶ En Afrique subsaharienne on ne produit, à partir de la plante cannabis que de la marijuana, c'est à dire des feuilles broyées. Quelques essais de production de haschisch (résine) sont cependant signalés en Afrique de l'Est.



nombreux pays d'Afrique subsaharienne. Elles en sont plutôt une des conséquences. Cependant, en rétroagissant sur les situations de crise, elles en deviennent une circonstance aggravante : ainsi, les cultures illicites pourraient, dans un avenir proche, constituer une menace pour l'auto-suffisance alimentaire ; le trafic des drogues, pourrait devenir un levier important des réseaux de corruption politique et l'argent de la drogue, aux côtés du pétrole et les diamants, apparaîtrait comme un des éléments de prolongation des conflits.

Le cannabis, alternative à la crise des agricultures licites

Si dans certaines régions d'Afrique (Afrique de l'Est, centrale et australe), la présence du cannabis est ancienne, il semble n'avoir pénétré en Afrique de l'Ouest que depuis moins d'un siècle. Des fourneaux de pipes destinés à fumer la marijuana datant du XII^{ème} siècle ont été trouvés au nord du Kenya et au sud de l'Ethiopie. Le cannabis originaire d'Asie a été apporté sur le continent par les marchands arabes, perses et indiens qui ont ouvert des comptoirs sur la côte est du continent⁷. De là, il a lentement progressé vers le sud et l'est pour atteindre l'Afrique australe vers le XV^{ème} siècle. Les populations de ce qui est aujourd'hui le Congo, l'Angola et l'ouest Zaïrois l'ont connu au XIX^{ème} siècle.

Il n'a été en revanche introduit dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest qu'après la Deuxième Guerre mondiale par des soldats nigériens et ghanéens qui avaient combattu dans les troupes britanniques en Birmanie et pris l'habitude de fumer de la marijuana dans leurs cantonnements des Indes⁸. Ils seront à l'origine de la diffusion du cannabis dans l'ensemble de la région, sauf peut-être au Sénégal et en Gambie où il pourrait avoir été introduit dès le début du XX^{ème} siècle par des marchands arabes.

Cette histoire africaine du cannabis n'est pas sans incidence sur ses usages et ses fonctions actuels. Dans les pays où son introduction est ancienne, il conserve des usages thérapeutiques⁹ et rituels. En Afrique de l'Ouest en revanche, il ne revêt plus guère que des usages récréatifs ou toxicomaniaques. Néanmoins la consommation est restée relativement limitée et souvent socialement contrôlée jusque dans les années 1980, où l'on observe à une extension des superficies de cannabis cultivées à des fins commerciales et où cette culture prend de plus en plus d'importance dans les systèmes de production agricole.

En effet, « cette décennie voit se poursuivre la baisse des cours mondiaux des matières premières agricoles. La faillite des Etats, puis la mise en place des Programmes d'ajustement structurel (PAS) provoquent le retrait de ces derniers. Le vide institutionnel qui s'ensuit oblige les populations à chercher des activités économiques alternatives. Les trafiquants vont donc progressivement investir ces espaces récemment libérés et prendre en charge des activités auparavant assumées par l'Etat, tant en milieu urbain que rural ».¹⁰ Le cannabis, plante peu exigeante, qui donne plusieurs récoltes par an, est d'un rapport économique tel, si on compare son prix à celui des productions licites, qu'il apparaît, en dépit de la répression, comme une solution miracle pour les paysans.

Cela est démontré par une étude très approfondie menée en 1995 dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest pour le compte de l'OGD par des experts du développement agricole en Afrique.¹¹ En

⁷ B.M. DuToit Cannabis in Africa. A survey of its distribution in Africa, and study of cannabis use and users in multi-ethnic South Africa. Rotterdam : A.A.Balkema, 1980.

⁸ Pascale Perez « Quel est le poids du facteur agricole dans de « phénomène drogue » en Afrique ? » in OGD « Les drogues en Afrique subsaharienne ». Paris : Karthala, 1998, p. 90.

⁹ ibid. Voir aussi C. d'Hautefeuille « Extase mystique et toxicomanie. Dépassement du cadre rituel de l'usage extatique traditionnel et toxicomanie en Afrique centrale », Institut d'Etudes politiques de Bordeaux, 1995.

¹⁰ Ibid. On peut également se rapporter à un document de synthèse de OGD « Culture du cannabis en Afrique de l'Ouest : réponse à la crise des agricultures », 1998, 12 p.

¹¹ OGD « Afrique de l'Ouest : étude de la production de drogues et du trafic local, en particulier de la culture de cannabis », DG8-D-AFR/94/01, Bruxelles, décembre 1995, 167 p. Trois de ces experts, Pascale Perez, docteur en géographie ; Eric Leonard, docteur en économie rurale, chercheur de l'ORSTOM et Laurent Laniel, sociologue ont présenté une synthèse de ces recherches au cours d'un colloque, « La situation des drogues en Afrique subsaharienne » (dont les actes sont publiés dans l'ouvrage portant le même titre), organisé avec l'appui de

Guinée forestière par exemple, un sac de 20 à 25 kilo de marijuana qui correspond à la production de 17 pieds de cannabis rapportait, en 1995, l'équivalent de 2 500 francs français, soit le revenu annuel moyen d'une famille paysannes de huit personnes qui ne se livrent, dans la même région, qu'à des activités licites. De même, dans le sud-ouest ivoirien, Eric Léonard¹², un expert international en matière de production du cacao qui travaillait alors pour le bureau d'Abidjan de l'ORSTOM¹³, établit que le produit de 0,1 hectare de cannabis vendu au sac procure, sur deux cycles de culture, un revenu annuel de 3 à 4 millions de francs CFA : cette somme représente la valeur de 10 à 13 tonnes de cacao, soit le produit annuel d'une plantation d'une trentaine d'hectares exploité en faire valoir direct par une dizaine de travailleurs. En effet, alors que le kilo de cacao est payé au paysan 2,5 francs français, celui de marijuana atteint, bord champ, 250 francs français¹⁴. Le prix de ce même kilo peut être multiplié par 60 quand il est revendu au détail dans à Abidjan et par 100 si la revente s'effectue par exemple dans les rues de Ouagadougou (Burkina Faso)¹⁵. Les cultures de cannabis constituent ainsi « une solution aux blocages fonciers et économiques qui pénalisent principalement les jeunes générations ».¹⁶ Il fournit également une alternative d'emploi aux jeunes urbains qui s'approvisionnent en marijuana dans leur village d'origine pour revendre dans les rues des villes.

Certes, l'enquête dans les cinq pays concernés, fait apparaître des disparités en ce qui concerne les prix de la marijuana. Par exemple au Ghana, peut-être parce que la culture et l'usage y sont plus « traditionnels » qu'ailleurs et la répression moins sévère, le kilo de cannabis n'est payé qu'environ 15 francs français au paysan, ce qui est encore sept fois plus que le même poids de cacao. Le prix de ce kilo de marijuana sera encore multiplié par dix lorsque revendu dans les rues d'Accra. Mais en ce qui concerne les autres pays, le prix varient de 100 FF à 400 FF le kilo. Comme l'ont montré d'autres études de l'OGD, les prix varient dans cette proportion dans les autres régions d'Afrique subsaharienne.¹⁷

Les cultures vivrières menacées

Cet avantage comparatif du cannabis fait que les superficies de culture se sont considérablement développées dans la plupart des pays. Il n'existe cependant aucune donnée fiable permettant de les quantifier, les gouvernements des pays africains se contentant de fournir des statistiques sporadiques concernant les saisies qui ne sont aucunement représentatives de superficies cultivées. D'autre part, les organisations internationales accordent peu d'attention à la production d'une drogue « douce » comme le cannabis qui, de surcroît, est principalement destinée aux marchés intérieurs. Cependant, en 1999, selon Interpol, 22 % de l'herbe de cannabis saisie dans le

l'UNESCO, de l'Union européenne et du ministère de la Coopération en avril 1997. Un quatrième expert, André Chevalier, ingénieur agronome, a enquêté sur la Guinée forestière.

¹² « Quels sont les facteurs agricoles de l'expansion du cannabis en Afrique ? » in OGD « La situation des drogues en Afrique subsaharienne », op. cité.

¹³ L'ORSTOM est devenue l'Institut de recherche du développement (IRD).

¹⁴ Ce rapport entre prix des productions licites et des productions illicites est sans commune mesure avec la situation de la coca en Amérique latine et du pavot en Asie. Dans l'un comme l'autre cas, les cultures illicites ne rapportent que 3 à 6 fois plus que les productions licites. Cela peut s'expliquer par le fait qu'en Bolivie et au Pérou il existe une production de feuille de coca légale destinée à être « mâchée » par les Indiens. Les trafiquants en profitent pour s'aligner en fait sur le cours du marché licite. En Asie du Sud-Est, l'opium est illégal, mais sa consommation traditionnelle est tolérée et on le trouve en vente à des prix très bas sur les marchés des pays du Triangle d'Or, ce dont profitent probablement les trafiquants. Au contraire, en Afrique, la culture du cannabis et la vente de la marijuana sont violemment réprimées ou, ce qui revient au même, lourdement taxées par les forces de l'ordre. Cela contribue à maintenir des prix élevés.

¹⁵ OGD « Culture du cannabis en Afrique de l'Ouest : réponse à la crise des agricultures », p. 2.

¹⁶ Ibid, p.103.

¹⁷ OGD « Les cultures de cannabis en Afrique centrale », Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID), Vienne, 1998 et « La situation des drogues en Afrique australe ». Bruxelles, Commission européenne, DG8B/2, 1998.

monde provenaient du continent africain.¹⁸ Les saisies de marijuana en provenance d'Afrique de l'Est et du Centre ont augmenté d'environ 15 % au cours des années 1990¹⁹. Au vu des saisies à la fois dans les pays et sur le marché international, les pays leaders en Afrique de l'Ouest paraissent être le Nigeria (17 t saisies en 1999)²⁰ et le Ghana (4,3 t)²¹, suivi par le Sénégal (7 t) et la Côte d'Ivoire (1,6 t). En Afrique de l'Est, le plus important producteur est Kenya (2 t) où les forces de l'ordre ont, à plusieurs reprises, détruit plusieurs centaines d'hectares, en particulier dans la Rift Valley et dans le parc naturel du Mont Kenya. Ce pays est l'un des seuls pays africain où des cultures de pavot à opium sont également avérées.²²

En Afrique centrale, le Cameroun et le Congo (Brazzaville) sont d'importants producteurs, ce dernier du fait de la guerre civile. C'est son voisin, la RDC qui, pour la même raison, abrite les superficies les plus importantes. Sur le marché de Kinshasa, le sac de 25 kilogrammes de marijuana se vend l'équivalent de 1 000 dollars US alors qu'un sac de 80 kg de manioc vaut à peine 10 dollars. De quoi décourager les paysans qui s'adonnent aux cultures vivrières. L'association kinoise de prévention de la toxicomanie LIPILDRO, qui a des informateurs dans toutes les régions contrôlées par le gouvernement, affirme qu'en 1999, la superficie moyenne des cultures de cannabis est passée de 1 à 3 hectares²³. Dans certaines zones, 60 % des agriculteurs ont introduit le cannabis dans leur système de production. Selon LIPILDRO, si aucune mesure efficace n'est prise d'ici là, les villes du pays pourraient connaître une crise alimentaire majeure en 2 010. Cela d'autant plus que les antennes de l'association dans la province de l'Equateur font état de cultures « expérimentales » de pavot et celle du Shaba de cocaïers.²⁴ En ce qui concerne les zones sous contrôle de rebelles, les informateurs font état de cultures illicites, parfois des trois plantes, au Nord-Kivu, au Sud-Kivu, dans la Province orientale (ex-Haut Zaïre), dans une partie de l'Equateur et du Shaba.

La plus importante zone de production en Afrique subsaharienne reste cependant, et de très loin, l'Afrique australe, comme le confirme par exemple le fait que 290 t de marijuana (*dagga*) ont été saisies en Afrique du Sud ou dans le monde en provenance de ce pays en 1999. Les estimations officielles des surfaces cultivées de cannabis dans ce pays sont passées de 80 000 hectares en août 1996 (pour une production théorique de 52 500 tonnes d'herbe, ou *dagga*) chiffres diffusés par Interpol sur la foi d'un rapport de la police sud-africaine, à 2 000 ha, selon le chef de la police antidrogues²⁵, interrogé par l'OGD en juin 1997, qui explique la différence par une « erreur de transcription » dans la première évaluation et par les aléas climatiques qui changent radicalement les conditions de culture d'une année sur l'autre. En fait, les observateurs les plus compétents (en particulier les services de renseignement britanniques) situent la réalité aux alentours de 35 000 ha, soit un potentiel de production de 22 140 t de *dagga* pour une valeur marchande, au prix de détail dans la rue, de l'ordre de 23 milliards de francs français. Dans d'autres pays, comme le Malawi (27t) et le Lesotho (7 t), le cannabis constitue le pivot de l'activité agricoles.²⁶

La conséquence la plus visible de cette situation est une tendance à l'abandon des cultures vivrières au profit de celles de cannabis. Ce phénomène est le plus sensible dans les pays affectés

¹⁸ Interpol « Situation du trafic de cannabis dans le monde – 1999 », Lyon 2000, 17 p. L'Amérique du Nord, principalement Mexique et Etats-Unis, représentaient 68 % du total mondial.

¹⁹ UNODCCP World Drug Report 2000, New York 2001, p.48

²⁰ Interpol, op. cité.

²¹ Tous les chiffres cités sont fournis par Interpol, op. cité, sauf pour le Ghana où ils concernent l'année 1998 et sont fournis par l'United Nations Office for Drug Control and Crime Prevention (UNODCCP) « Global Illicit Drug Trends 2000 », New York 2000, p.107.

²² United Nations Office for Drug Control and Crime Prevention (UNODCCP) « The Drug Nexus in Africa », Vienne, mars 1999, 128 p.

²³ Ligue des personnes intégrées dans la lutte contre les drogues (LIPILDRO) « Rapport d'activités annuel 1999 »

²⁴ Le PNUCID a reçu de même des informations faisant état de cultures de cocaïers au Kivu.

²⁵ South African Narcotics Bureau (SANAB).

²⁶ Voir les chapitres correspondants dans OGD « La situation des drogues en Afrique australe » ainsi que « La filière cannabis au Lesotho » (Laurent Laniel) in OGD « Géopolitique mondiale des drogues 1998/1999 » www.ogd.org

par la guerre civile où l'insécurité pousse les paysans à maximaliser les risques : quitte à tout perdre du fait des aléas des combats, ils misent sur les cultures les plus rentables. Ainsi le cannabis a pris une ampleur inconnue avant 1993 dans les périmètres agricoles autour de Brazzaville et dans la région du Pool qui approvisionne la capitale du Congo ainsi que nous l'avons vu plus haut, en RDC. Dans le nord du Cameroun où l'expert de l'OGD a mené son enquête²⁷, les paysans lui ont déclaré que l'essentiel de leurs revenus monétaires provenait du cannabis et que les cultures de manioc et les bananeraies n'étaient là que pour donner le change. Cette situation, si elle se généralise dans les années à venir, accroîtra les difficultés économiques de nombreux pays en les obligeant à augmenter leurs importations de denrées alimentaires et pourra créer des situations de pénurie, en particulier dans les grandes villes.²⁸

Consommation et réseaux informels de trafic

La marijuana est la drogue illicite la plus consommée sur l'ensemble du continent. Selon le PNUCID les consommateurs annuels seraient plus de 25 millions (5,8 % de la population adulte, alors que la moyenne mondiale est de 3,4 % de la population adulte).²⁹ Un phénomène propre à l'Afrique est que 61 % des gens traités pour abus de drogues, présentant souvent de graves désordres psychiques, sont des consommateurs de cannabis.³⁰ En deuxième lieu viennent (si l'on excepte les boissons alcoolisées, traditionnelles ou industrielles qui, en Afrique comme dans la plupart des pays développés, posent le plus de problème du point de vue de la santé publique), les drogues de synthèse. Ces dernières sont souvent prises en association avec l'alcool ou la marijuana. Il s'agit soit de produits illicites comme le Mandrax en Afrique australe, drogue fabriquée à partir de méthaqualone et importée d'Inde ou, depuis quelques années, produit dans des laboratoires locaux, soit des médicaments psychotropes détournés, comme les dérivés amphétaminiques ou les barbituriques. Détournement d'autant plus aisés qu'ils sont vendus sur les trottoirs ou dans les marchés des villes, sans aucun contrôle de la part de l'Etat.³¹ Cette consommation est particulièrement développée dans les grandes villes du Sénégal car la commercialisation de ce que l'on appelle localement « pions », *pulls* ou *khokh* est assurée, sur une large échelle, par la confrérie musulmane des Mourides.³²

Mais alors qu'au Sénégal ces usages de psychotropes ont un caractère « ludique » ou toxicomane, dans centres urbains des pays sahéliens, ils revêtent une fonction « utilitariste » à travers la recherche d'une productivité accrue, en particulier par les travailleurs du secteur informel : apprentis chauffeurs, gardiens de parking, revendeurs de billets de spectacles, prostituées, etc.³³ Ces usages, à partir des villes, ont contaminé les zones rurales de la région sahélienne. L'utilisation des psychotropes par les ruraux a commencé à la suite de la grande sécheresse des années 1973-1974. Depuis cette époque, chaque fois que l'année est mauvaise, un mouvement de migration vers les villes se produit à contre-saison, le retour s'effectuant au

²⁷ « La situation des drogues en Afrique centrale », op. cité

²⁸ Cela d'autant plus, qu'en dépit des divers rapports de l'OGD, pas plus l'Union européenne que la Coopération française, ne semble avoir pris conscience de la gravité du phénomène qui reste considéré comme anecdotique par rapport aux maux dont souffre l'Afrique.

²⁹ « Drug Abuse in Africa » in « UNDCP in Africa » op.cité p.6

³⁰ Alors qu'en Europe et Asie ils ne représentent que moins de 10 % et 16 % aux Etats Unis. Cette situation particulière à l'Afrique reste mal expliquée. Voir par exemple Christian Brûlé « Existe-t-il un type « africain » de toxicomanie ? » in OGD « La situation des drogues en Afrique subsaharienne » op. cité pp. 25-30 et Laurent Laniel « Violence et consommation de cannabis : Etude de cas à partir d'une recherche de terrain au Ghana », EHESS, juin 1996, 29 p.

³¹ Voir à ce sujet Réseau Médicament & Développement « Marché pharmaceutique parallèle, vente illicite et santé publique » in ReMed n°22 d'octobre 1999. Voir également Alain Labrousse Drogue : un marché de dupes. Paris : Editions Alternatives, 2000.

³² Jean-François Werner Marges, sexe et drogue à Dakar. Paris : Karthala/ORSTOM, 1993.

³³ Alain Labrousse « Réflexion sur insertion de l'Afrique subsaharienne dans le commerce international des drogues », thèse en sociologie du développement. Institut d'Etude du Développement Économique et Social (IEDES), Paris I, 1996 [pp.25-47]

moment des premières pluies. C'est ainsi que les paysans ont découvert les « médicaments » sur les marchés urbains. A leur retour, ils les ont utilisés au village pour « soigner » les maladies et se sont aperçu que l'amphétamine – que l'on appelle par exemple en bambara *den kélé déné ba* (le soutien du fils unique), – comme on le leur avait dit, les empêchait de ressentir d'abord la fatigue. La pression démographique et la baisse relative des prix des denrées agricoles ont obligé les agriculteurs à produire toujours plus, précisément au moment où les vendeurs de médicaments faisaient leur apparition sur les marchés des villages les plus reculés. C'est ainsi que de nombreux hommes âgés de 18 à 50 ans sont devenus dépendants à l'amphétamine et que l'on constate, chez 20 % d'entre eux, un processus de vieillissement prématuré au bout de deux ou trois campagnes agricoles seulement.³⁴

A côté de ces usages spécifiques au continent africain, commencent à se développer dans les grands centres urbains, des modes de consommation proches de ceux que l'on rencontre dans les pays développés. Apparues au début des années 1980 sur les marchés ouest-africains, l'héroïne (*brown sugar*) et la cocaïne (le plus souvent sous forme de crack³⁵) font aujourd'hui l'objet d'une utilisation très répandue, même s'il est difficile de le quantifier, dans les capitales de la sous-région, principalement dans les grandes villes des pays du Golfe de Guinée (Liberia, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin et Nigeria)³⁶. Si, initialement, on pouvait parler de « retombées » du trafic international de transit, cette explication semble aujourd'hui dépassée. Il semble que les *bosses* africains considèrent désormais le Golfe de Guinée comme un marché unique, et rentable, de la consommation. Il arrive même que les drogues qui y sont commercialisées aient au préalable transité par l'Europe.

A l'autre extrémité du continent, l'ouverture de l'Afrique du Sud sur le monde a multiplié, depuis 1994, l'offre de drogues. A l'époque de l'apartheid, faute d'héroïne, la drogue dure à l'origine de la grande majorité des décès par surdose parmi la population blanche était le *Wellconal*®, un opiacé de synthèse (le chlorhydrate de dipipanone) obtenu auprès de pharmaciens complices au moyen d'ordonnances de complaisance. Le déclin de la consommation de Mandrax coïncide avec l'apparition du crack³⁷. L'autre drogue la plus répandue, notamment dans les townships métis du Cap et de Johannesburg, était le Mandrax. La disponibilité de ce nouveau produit n'a, depuis, cessé de croître. À Johannesburg, d'abord, puis au Cap et, maintenant, à Durban. Initialement réservé aux élites (principalement blanches), le crack est aujourd'hui présent dans toutes les communautés et tous les milieux sociaux. Au printemps 1997, le Dr Sylvain De Miranda³⁸ estimait à 150 000 le nombre d'usagers du crack dans la province du Gauteng (Johannesburg)³⁹, prédisant que leur nombre atteindrait 500 000 dans tout le pays avant la fin du siècle.

La montée en puissance du crack risque, à terme, s'est assortie du développement d'un marché de l'héroïne fumable. Les prostituées du Cap, par exemple, avaient jusqu'ici recours à la méthaqualone pour compenser les effets du crack.⁴⁰ Le recul du Mandrax pourrait inciter à la recherche d'un nouveau *douner*. Déjà, à Johannesburg, les dealers de crack proposent à leurs clients de l'héroïne brune (N°3) pakistanaise de bonne qualité à un prix relativement peu élevé (260 francs le gramme, soit 65 francs la dose) voire même gratuitement. Autres indices : la

³⁴ Premier séminaire national sur la drogue [compte-rendu]. Niamey, 22/26 juin 1992, [multigr].

³⁵ Il s'agit d'une forme de base de cocaïne qui se présente sous forme de cristaux (« cailloux ») et dont les effets sont beaucoup plus nocifs que ceux du chlorhydrate de cocaïne. Le crack est surtout répandu dans les ghettos noirs des Etats-Unis, en Amérique centrale, dans les Caraïbes (en Jamaïque et en Guadeloupe par exemple).

³⁶ [Laurent Laniel] « Golfe de Guinée, un marché unique des drogues » in « Géopolitique mondiale des drogues 1997/1998 », pp.50-52 (www.ogd.org)

³⁷ OGD [Philippe Bordes] « L'Afrique du Sud et son environnement » in in « Géopolitique mondiale des drogues 1997/1998 », pp.50-52 (www.ogd.org)

³⁸ Directeur du South African National Council on Alcoholism and Drug Dependence (SANCA).

³⁹ Cela ferait de l'Afrique du Sud le deuxième marché du crack dans le monde, après celui des Etats-Unis.

⁴⁰ Source : South African Community Epidemiology Network on Drug Use (SACENDU), mars 1998.

consommation d'héroïne se développe au Swaziland, pays de transit sur la route venant de Maputo, au Mozambique, où s'approvisionnent en *brown sugar* les dealers de Johannesburg. Les marchés internes des drogues sont approvisionnés par des réseaux fragmentés, peu professionnalisés, et qui mettent le plus souvent à profit des activités de contrebande portant sur des produits légaux. Ainsi, un ex-convoyeur abidjanais, aujourd'hui au chômage après un séjour en prison, a confié au correspondant de l'OGD que de 1990 à 1995, année de son emprisonnement, il se livrait à un « narcotourisme à but lucratif » en misant sur la différence du prix de la cocaïne entre Lagos et Abidjan⁴¹. Travaillant pour une compagnie assurant une liaison hebdomadaire Abidjan-Lagos, le convoyeur en profitait pour acheter à Lagos cinq grammes de « coke » à 10 000 francs CFA (100 francs français) le gramme (à titre indicatif, son premier achat a été financé par un prêt contracté auprès d'un parent sous prétexte de commerce informel). Il ramenait ensuite la drogue, dissimulée au fond de sa poche, à Abidjan. Dans un pays comme l'Afrique du Sud qui, par certains traits, se rapproche des pays développés, le trafic revêt des caractéristiques semblables. Ainsi, ce sont des immigrés, les trafiquants nigériens et ghanéens, qui dominent depuis 1993 le marché de la cocaïne à Johannesburg, où ils seraient plus de 50 000 clandestins. Ils ont jeté leur dévolu sur les hôtels des anciens quartiers-dortoirs à la périphérie du centre-ville, centres de distribution où le chlorhydrate est également transformé en crack. C'est également là que s'approvisionnent certains gangs des *townships* de Johannesburg, de Durban ou du Cap. Dans le cas des pays du Golfe de Guinée, comme dans celui de l'Afrique australe, les réseaux de trafic se développent en achetant la protection de membres de la police et de la douane, voir de membres de l'administration à un niveau beaucoup plus élevé.

Trafic local et trafic international

Comme nous l'avons vu, la plus grande partie de la production du cannabis est destinée au trafic local ou régional. Mais de nombreux pays, en particulier le Nigeria, le Ghana, le Cameroun, la RDC et la plupart des pays d'Afrique australe, exportent des fractions croissantes de leur production en Europe. Les grands ports de l'Afrique subsaharienne sont également une voie de transit pour le haschisch en provenance d'Asie du Sud-Ouest. Bien que les trafiquants aient longtemps préféré effectuer des transbordements dans les ports d'Afrique de l'Est (en particulier au Kenya et au Mozambique où des dizaines de tonnes de cette drogue ont été saisies au cours des dernières années), on observe une utilisation croissante de ceux d'Afrique de l'Ouest dans lesquels sont achetés des responsables des douanes ou de l'administration portuaire. On a également noté l'utilisation par les trafiquants de haschisch marocains des ports des pays proches de l'Espagne et de l'Afrique du Nord, en particulier de ceux du Cap Vert et du Sénégal.⁴²

Il arrive que de l'héroïne en provenance d'Asie du Sud-Ouest et de la cocaïne d'Amérique latine transitent en grande quantité par les mêmes ports. C'est en particulier le cas en Afrique australe où il est souvent difficile de faire la part de ce qui est destiné à un important marché intérieur et de ce qui est réexporté. Ainsi les saisies de cocaïne en Afrique du Sud ont été de 636 kg en 1998 et de 343 kg en 1999.⁴³ Mais tant pour les importations que pour le transit, c'est en général la voie aérienne qui est utilisée.

Dès le début des années 1980, des trafiquants nigériens qui avaient avalé des boulettes d'héroïne ont été arrêtés soit à l'aéroport de Lagos, soit dans ceux des pays européens ou des Etats-Unis. Partis de Karachi ou de Bombay ils transitaient ensuite par l'Afrique de l'Est (Ethiopie et Kenya) et l'Afrique centrale (Zaïre). Depuis la fin des années 1980, l'héroïne du sud-est asiatique (n°4)⁴⁴ est venue s'ajouter au *brown sugar* (n°3) comme en témoigne le nombre important de ressortissants du Nigeria et de différents pays d'Afrique subsaharienne détenus à Bangkok. Parallèlement, les

⁴¹ OGD [Laurent Laniel], op.cité.

⁴² Alain Labrousse, op. cité p. 86 à 89.

⁴³ Pour 346 tonnes saisies dans le monde entier (Interpol Rapport sur le trafic de cocaïne dans le monde – 2 000, Lyon, 2001, 33p.

⁴⁴ L'héroïne n°4 ou *China White* est la plus raffinée contrairement au *brown sugar* fabriqué en Asie du Sud-Ouest.

Nigériens sont allés chercher de la cocaïne en Amérique du Sud destinée aux marchés européens et, à partir de 1994, sud-africain. Selon l'Organisation mondiale des douanes (OMD), les trafiquants de drogues nigériens ont été impliqués dans 1 200 affaires dans le monde entre 1991 et 1995.⁴⁵ Des dizaines de passeurs africains sont aujourd'hui détenus dans les prisons colombiennes, équatoriennes et brésiliennes.

A partir du milieu des années 1990, les trafiquants nigériens se sachant l'objet d'une grande vigilance de la part des services de répression dans les aéroports du monde entier ont recruté des passeurs parmi les ressortissants des autres pays d'Afrique, en particulier au Sénégal, et même parmi les populations blanches des milieux défavorisés européens (à l'Ouest comme à l'Est). Ils dirigent désormais leurs réseaux sans prendre de risques. On a d'abord pensé que les filières nigérianes avaient surtout des bases familiales ou claniques. Mais, selon diverses sources, notamment américaines⁴⁶, il existerait au Nigeria ce que l'on peut appeler une véritable mafia : des "barons de la drogue", soutenus par des "sous-barons", lesquels disposeraient à leur tour de leur propre cercle de passeurs. Dans ce schéma, trois têtes dirigeantes chapeauteraient 85 cellules d'une quarantaine de membres. Dans ces cellules, un "lieutenant" commanderait de 6 à 20 "soldats". Ce schéma se retrouverait dans l'organisation des réseaux nigériens aux Etats-Unis. L'*Opération Tonga*, menée par les polices européennes en 1995 et 1996, a montré d'autre part qu'il existe des liens entre les mafias colombiennes, la Camorra napolitaine et des réseaux nigériens. De même, les Nigériens sont bien implantés dans la plupart des pays de l'Est. Leurs « têtes de pont » sont le plus souvent des étudiants boursiers des régimes communistes restés sans ressource à partir des bouleversements politiques consécutifs à la chute du Mur de Berlin. Les trafiquants nigériens sont donc les seuls groupes africains autochtones à figurer sur les tablettes des organismes de répression des pays riches aux côtés des organisations criminelles agissant sur le plan international, aux côtés des réseaux colombiens, chinois, turcs, pakistanais ou, plus récemment, kosovars.

Mais en Afrique agissent également des organisations liées soit à ressortissants d'origine étrangère qui ont acquis une nationalité africaine – par exemple les Libanais en Afrique de l'Ouest et les Indo-pakistanaïes en Afrique de l'Est – soit à une criminalité « expatriée ». Ainsi, on trouve en Afrique du Sud, des branches des mafias italiennes, russes ou israéliennes. On peut lire par exemple dans le rapport de l'OGD pour 1997/1998 concernant les criminels « expatriés » : « Pour la région du Cap, il s'agit de Vito Palazzolo, ancien banquier de la « Pizza Connection »⁴⁷ évadé de Suisse et « réfugié » en Afrique du Sud où il a mis ses compétences au service de l'ancien régime d'apartheid. Aujourd'hui citoyen sud-africain, Palazzolo dirige depuis son luxueux ranch de Franschoek des activités aussi variées que l'élevage d'autruches, la mise en bouteilles d'eau minérale, la vente d'armements ou le transport et l'élimination de déchets toxiques. L'homme ne manque jamais d'adresser des dons à l'ANC ou aux œuvres de la police. Palazzolo figure dans la rubrique *mafia* sur la liste des 100 personnes les plus recherchées par le ministère italien de la Justice qui le soupçonne de cacher deux autres mafieux en fuite : Giovanni Bonomo et Giuseppe Gelardi ». La justice sud-africaine qui oppose une fin de non recevoir aux demandes d'extradition de la justice italienne, s'est contentée d'assigner Vito Palazzolo à résidence et de le poursuivre pour l'acquisition frauduleuse de la nationalité sud-africaine.

Mais, indépendamment des protections dont les trafiquants peuvent bénéficier de la part d'hommes politiques et d'agents de l'Etat, les forces de répression, mal équipées et mal formées, sont impuissantes à lutter contre les trafics. Mal payés, policiers, gendarmes et douaniers peuvent

⁴⁵ Les passeurs sud-africains, aussi bien blancs que noirs, sont autour de 500 à être détenus dans le monde.

⁴⁶ National Drug Intelligence Center « Nigeria a Country Overview, 17 mars 1994 [mim], p.6. Pour une étude détaillée du rôle du Nigeria dans le trafic international des drogues, voir Alain Labrousse, op. cit., pp. 127 à 144.

⁴⁷ Une des plus grandes affaires de trafic d'héroïne entre l'Italie et les Etats-Unis jugée dans les années 1980, où des pizzerias de New York servaient de lieu de distribution de l'héroïne et de blanchiment de l'argent du trafic.

être achetés aisément. Enfin, en dépit des efforts des institutions internationales, il n'existe pratiquement pas de coordination entre les services répressifs des pays d'une même région.⁴⁸

Blanchiment d'argent et corruption du politique

A l'instar de ce mafieux italiens, ce sont essentiellement les criminels d'origine étrangère (à l'exception des trafiquants nigériens du fait de la taille de leurs organisations) qui se livrent à des opérations de blanchiment de quelque importance en Afrique subsaharienne. Ainsi, d'autres Italiens utilisent des centres de loisirs sur la côte kenyane et à Zanzibar pour blanchir des capitaux résultant d'activités criminelles hors du continent.⁴⁹ De même des Libanais blanchissent dans la construction de cliniques privées au Sénégal⁵⁰ ainsi que dans des sociétés de pêche au Togo⁵¹ et des Corses à travers les activités des courses de chevaux, des machines à sous et des casinos au Gabon⁵². Ces capitaux extrêmement volatils ne font le plus souvent que transiter par les banques africaines. Les secteurs productifs qui font l'objet d'investissements de ce type sont souvent abandonnés brutalement par leurs propriétaires lorsque leurs objectifs sont atteints. Ils ne profitent en rien aux pays africains. Il n'en est pas de même pour ce qui est de l'argent provenant de la vente du cannabis par les paysans et des réseaux de distribution locaux des diverses drogues. Ces profits partagés entre un très grand nombre d'acteurs sont quasi exclusivement investis dans l'amélioration de la production agricole, le fonctionnement de petits commerces et surtout dans l'achat de biens de consommations.

Si les petits trafics bénéficient de la protection des agents de l'Etat (policiers, douaniers, etc.) et parfois d'hommes politiques locaux, dès que les opérations des trafiquants revêtent une certaine ampleur, ils impliquent la complicité ou de la participation directe d'hommes politiques à l'échelle nationale. Ainsi le Nigeria a été longtemps considéré longtemps par la communauté internationale comme un narco-Etat : les Etats-Unis l'ont placé 1994 et 1999 sur la liste des pays « décertifiés »⁵³ et le Groupe de Dublin⁵⁴, composé majoritairement par les pays européens, ne craignait pas de parler de « narco-régime » à son propos.⁵⁵ Le général-président Babangida et son épouse ont été eux-mêmes suspectés de se livrer, comme de nombreux autres militaires, au trafic de cocaïne⁵⁶. La mort du général Abacha au début du mois de juin 1998 et la timide ouverture opérée par son successeur, le général Abubakar, ont permis de lever une partie du voile sur les turpitudes du régime, en particulier sur le pillage de l'Etat par la famille d'Abacha. En ce qui concerne les drogues, ont été mis en cause, notamment par les Etats-Unis, l'ancien ministre des Affaires étrangères, Tim Ikimi, qui utilisait les services du directeur d'un journal de Lagos voyageant fréquemment à l'étranger pour distribuer cocaïne et héroïne importées d'Amérique latine et d'Asie parmi les membres de son réseau de revendeurs à travers le monde.⁵⁷ Un autre militaire impliqué depuis longtemps dans le trafic était le major Hamza Al-Mustapha, chef de la redoutée Sécurité

⁴⁸ L'Union européenne a financé en Afrique de l'Ouest à la fin des années 1990, un Plan africain antidrogue (PAAD) dont les résultats sont plus que mitigés.

⁴⁹ « Tanzanie : les touristes « virtuels » de Zanzibar » in *La Dépêche Internationale des drogues* n°29, mars 1994.

⁵⁰ OGD « La géopolitique mondiale des drogues 1995/1996 » pp 80-81.

⁵¹ OGD « Etude régionale sur le trafic, la production et la consommation des drogues dans les pays d'Afrique de l'Ouest ». Commission européenne DG1/DG8, D-AFR/93/07, Bruxelles, février 1994, p. 182.

⁵² « Etude sur la situation des drogues en Afrique centrale ». Ministère français de la Coopération (96 00695), Paris, février 1997, p. 75.

⁵³ Pays qui ne font pas un effort suffisant dans le domaine de la lutte contre la drogue. Cela implique que les Etats-Unis cessent toute coopération économique avec eux et se prononcent contre toute aide autre qu'humanitaire, de la part des organisations financières internationales.

⁵⁴ Il s'agit d'une coordination informelle d'information sur la situation des drogues composée des pays de l'OCDE. Localement il existe des mini-groupes de Dublin, rassemblant les pays du Groupe de Dublin ayant une ambassade.

⁵⁵ Alain Labrousse, op cité, p. 136 et 141.

⁵⁶ « Du bon usage de la valise diplomatique » in *La Dépêche Internationale des Drogues* n° 75, janvier 1998.

⁵⁷ OGD « La géopolitique mondiale des drogues 1998/1999 », pp 240-241.

(SSS) d'Abacha, qui utilisait les services de la valise diplomatique. Sa femme, d'origine arabe, coordonnait notamment un réseau dans les pays du Golfe.⁵⁸ Un ancien chef de la représentation permanente du Nigeria auprès des Nations unies aurait été également impliqué. Les hauts dignitaires du régime Mobutu au Zaïre étaient participants également au trafic de drogues sur une échelle importante.⁵⁹ Dans le cas de la Guinée Equatoriale, ce sont des diplomates appartenant à la famille ou au clan du président qui utilisent les services de la valise et leur immunité pour se livrer à des trafics de cocaïne et d'héroïne à travers le monde. Des dizaines d'entre eux ont été arrêtés au cours des deux dernières décennies, particulièrement en Espagne.⁶⁰ La famille du président mozambicain Chissano a également, au cours des deux dernières années, été impliquée, à plusieurs reprises, dans des affaires de cocaïne. Mais l'utilisation de l'argent de la drogue pour financer les conflits a des effets plus perniciox encore.

La drogue, nerf des guerres

Dans l'histoire de l'humanité, il existe deux types de rapports entre les drogues et les conflits. D'une part, les effets psychophysiologiques des drogues sur le guerrier qui peuvent, soit stimuler son ardeur au combat ou le rendre inconscient du danger, soit effacer, après la bataille, les douleurs des blessures ou l'extrême tension engendrée par les affrontements, particulièrement dans le cas d'un combat rapproché ; d'autre part le rôle économique de ces produits qui peuvent contribuer à financer le conflit ou même en devenir un des enjeux⁶¹. Il est probable que depuis des temps très anciens, des substances ont participé en Afrique à la « mise en condition » des guerriers, dans des cadres rituels très stricts. Aujourd'hui encore, bien que le contrôle social exercé à travers l'activité par les shamans, sorciers et autres initiés, sur la consommation des produits psychoactifs ait souvent disparu, ces substances font toujours l'objet d'un usage généralisé comme on a pu l'observer par exemple au cours des conflits du Liberia et de Sierra Leone.⁶² A l'instar des gri-gri, on attribue à certaines substances le pouvoir de rendre invisible, insensible aux balles, etc. Des drogues - marijuana, datura, amphétamine - sont en particulier systématiquement fournies aux enfants-soldats⁶³, pour leur permettre d'affronter les horreurs de la guerre, au point que les programmes de réinsertion de l'UNICEF ou des ONG spécialisées, débutent toujours par une phase de désintoxication.

Mais depuis une vingtaine d'années la drogue a également participé au financement de plusieurs des conflits qui se sont déroulés sur le continent. En Afrique australe, le conflit provoqué par l'apartheid est à l'origine d'une explosion du trafic et de la consommation des drogues synthétiques en particulier du Mandrax dont la contrebande a été utilisée aussi bien par les services secrets sud-africains que par les mouvements armés des communautés noires et métisses, en particulier le très radical Pan Africanist Congress (PAC).⁶⁴ Au Mozambique et en Angola, la guerre a coïncidé avec un important développement des cultures de cannabis dont les réseaux de trafic seront utilisés dans l'après guerre froide pour le commerce des drogues dures (cocaïne) et des drogues de synthèse (Mandrax, amphétamine).

La généralisation sur tout le continent de ce type de situations a été favorisée par la fin de l'antagonisme des blocs au début des années 1990. Durant la période de la Guerre froide, les deux super-pouvoirs, que l'arme nucléaire dissuadait de s'affronter directement, le faisaient à travers leurs alliés dans le Tiers monde, de l'Amérique centrale à l'Afghanistan en passant par l'Angola.

⁵⁸ Ibid.

⁵⁹ « Drogues en stock chez les mobutistes » in *La Dépêche Internationale des Drogues* n°75, novembre 1997.

⁶⁰ « Etude sur la situation des drogues en Afrique centrale », op. cité, pp. 83-90.

⁶¹ OGD Atlas mondial des drogues. Paris : PUF, 1996.

⁶² Stephen Ellis *The Massk of Anarchy. The Destruction of Liberia and the Religious Dimension of an African Civil War*. Londres : Hurst & Company, 1999, 350 p.

⁶³ Une excellente description de ce phénomène est fournie par le roman d'Ahmadou Kourouma *Allah n'est pas obligé*. Paris : Editions du Seuil, 2000, 233 p.

⁶⁴ Stephen Ellis « The criminalisation of the South-African State », document de travail présenté à la table ronde sur la criminalisation du politique, CERI, Paris, 15-16 décembre 1994.

La chute du mur de Berlin n'a pas fait disparaître les conflits locaux. On a découvert que leurs prétextes idéologiques (combat pour le socialisme, la libération nationale, anticommunisme) cachaient le plus souvent des affrontements de nationalité, ethniques ou religieux. Les belligérants ne pouvant désormais compter sur le financement de leurs puissants protecteurs, ils ont dû trouver dans les trafics en tous genres, parmi lesquels celui des drogues, des ressources alternatives⁶⁵.

Parmi la trentaine de conflits locaux qui se sont déroulés dans les années 1990 dans laquelle la présence de la drogue est avérée, 13 se situent dans des pays d'Afrique subsaharienne : Angola, Comores, Congo, Guinée-Bissau, Liberia, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Ouganda, RDC, Rwanda, Somalie et Tchad. Le premier niveau de financement d'un conflit est l'impôt prélevé par les groupes armés auprès des paysans sur la valeur du produit agricole. En échange, les guérilleros assurent théoriquement aux producteurs de plante à drogues une protection contre les abus des commerçants, les délinquants et surtout les incursions des forces de l'ordre. En Afrique, la participation de la drogue au conflit se situe essentiellement au niveau des cultures de cannabis, origine de la seule substance produite localement. L'exemple sur lequel les informations sont les plus fiables est celui du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC), rébellion dioula du Sénégal. Certains observateurs estiment que la perception de l'impôt sur le cannabis date du début des années 1980 avec la création de la branche armée du mouvement, Attika. Au début, c'était surtout les familles de combattants qui cultivaient le *yamba* dont les revenus permettaient de soutenir la rébellion.⁶⁶

Mais on n'a pas tardé à signaler des prélèvements forcés dont étaient victimes des paysans appartenant à d'autres ethnies. Le MFDC commercialisait également la marijuana emmenée au large des côtes sur des pirogues et échangée contre des armes apportées par des cargos en provenance du Libéria. On peut évaluer à plusieurs millions de francs chaque année les revenus ainsi obtenus par la guérilla.⁶⁷ Le commerce de la marijuana est également une des explications de l'extension du conflit à la Guinée Bissau en 1998. En effet, les armes fournies par l'armée du pays voisin étaient payées avec de la marijuana par la MFDC.⁶⁸ Enfin, les profits réalisés par les rebelles casamançais, sont une des explications de la perpétuation du conflit, certains groupes qui ont pris l'habitude de vivre grâce à cette ressource illicite refusant de souscrire aux accords passés à diverses reprises entre le gouvernement et la direction du mouvement.

Un schéma semblable se retrouve au Libéria où, lorsque Charles Taylor a perdu le contrôle des mines d'or et de diamant dans le comté de Lofa en 1991, il s'est tourné vers l'exportation de la marijuana qui se faisait par le port de San Pedro auquel le gouvernement de la Côte d'Ivoire lui donnait accès⁶⁹. La plupart des mouvements armés du Tchad ont également tous eu recours à l'argent du cannabis.⁷⁰

Un cas plus complexe de la géopolitique du cannabis en Afrique subsaharienne est l'utilisation par le pouvoir cette fois de la lutte contre le cannabis pour renforcer son contrôle sur des régions qui tendent à lui échapper. Ainsi au Soudan les autorités pratiquent des campagnes d'éradication, avec l'appui du Programme des Nations unies de contrôle international des drogues (PNUCID), dans

⁶⁵ Sur le financement des conflits par des activités illicites François Jean/ Jean Christophe Ruffin [ed] *Economie des guerres civiles*. Paris : Hachette/Pluriel, 1996, 593 p. Le Libéria, le Mozambique et le Soudan font chacun l'objet d'un chapitre. Sur le financement des conflits par l'argent de la drogue OGD « Conflits, drogues et activités mafieuses » [Contribution aux travaux préparatoires de la conférence de La Haye, 11-16 mai 1999], Fondation Leopold Mayer pour le Progrès de l'Homme, Paris, mars 1999, 23 p.

⁶⁶ [Pascale Perez] chapitre « Sénégal » in OGD « Afrique de l'Ouest : Etude de la production de drogues et du trafic local, en particulier de la culture de cannabis », op. cité.

⁶⁷ Sur le mode de calcul aboutissant à cette estimation, Alain Labrousse « Quelles sont les conséquences de l'interaction entre le trafic de drogues et les conflits armés en Afrique subsaharienne » in OGD *La situation des drogues en Afrique subsaharienne*, op. cité, p 162.

⁶⁸ Sur cette affaire voir « La Géopolitique mondiale des drogues 1997-1998 », p.184.

⁶⁹ Alain Labrousse « Quelles sont les conséquences... » op. cité, p. 163.

⁷⁰ Ibid, p.162.

les provinces du Darfour à l'ouest et du Bedja à l'est où vivent des tribus en lutte contre le pouvoir islamiste de Karthoum.⁷¹

Le trafic de transit des drogues dures par voies maritime ou aérienne échappe en général au contrôle des belligérants. En revanche dès que se développe un grand marché de consommation, les voies de son approvisionnement peuvent être une source de profit pour les partis armés. C'est le cas du marché de la cocaïne en Afrique du Sud que l'Unita, depuis la reprise des conflits en 1992-1993, contribue à alimenter⁷². Le 20 janvier 1998, l'armée de l'air angolaise interceptait un DC-4 appartenant à *Congo Air Express*, une société privée sud-africaine qui transportait du matériel destiné aux hommes de Jonas Savimbi. Le pilote, qui avait décollé de l'aéroport international sud-africain de Lanseria, dans la banlieue de Johannesburg, a confirmé avoir régulièrement ravitaillé les bases de l'Unita (notamment Andulo et Bailundo, au centre du pays) depuis deux ans. Or il semble que la cocaïne importée du Brésil ait intégré la panoplie des réseaux de soutien à l'Unita, au moins depuis 1994.

L'aéroport de Lanseria est pour les trafiquants d'armes et de drogues, l'un des points d'entrée en Afrique du Sud les moins contrôlés. Il reçoit de dix à vingt vols quotidiens et est officiellement fermé à 19 heures (le bureau de douane, tenu par un seul fonctionnaire, ferme, lui, à 17 heures), après quoi les avions se posent à leurs risques et périls. Beaucoup sont prêts à courir ce risque, d'ailleurs tout relatif : le 25 mai 1997, c'est là qu'a atterri un avion rempli d'or, de devises et de diamants appartenant à feu le président zaïrois Mobutu, alors en fuite. C'est encore à Lanseria qu'était établie la compagnie *Million Air*, propriété de Veejay Goswami, ressortissant indien accusé d'être le principal importateur de Mandrax en Afrique du Sud arrêté à Doubaï en juillet 1997.⁷³

Si l'acheminement de cocaïne semble être une source d'approvisionnement significative pour l'Unita, les ports et les aéroports aux mains des forces gouvernementales participent eux aussi au trafic. Interpol n'a communiqué, pour l'année 1995-1996, que des saisies en Angola de l'ordre de 9 kilos de cocaïne. Plus de 100 kg de cette drogue à destination de, ou ayant transité par, Luanda ont été saisis en aval (Namibie, RSA) ou en amont (Brésil, Europe, États-Unis) de ce pays. Ainsi, l'implication des ports et des réseaux du « pays utile » angolais dans les trafics transnationaux semble évidente, même si, au niveau local, les saisies et en général les résultats de la lutte antidrogues sont minimes. On pourrait même dire que le manque de résultats, dans ce cas précis, est une indication des « protections » dont jouit le trafic.

D'autres groupes armés actifs dans l'environnement de l'Afrique du Sud, pourraient également tirer parti du développement de son marché des drogues. En RDC en particulier, si les informations faisant état de cultures de cocaïers et de laboratoires de production de cocaïne se confirmaient, les réseaux de drogues à destination du marché sud-africain pourraient également financer les protagonistes du conflit qui s'éternise dans le pays.

L'absence, en dehors des communautés blanche et métisse d'Afrique du Sud, de populations importantes jouissant de revenus élevés, fait qu'en Afrique subsaharienne le trafic de drogues comme la cocaïne et l'héroïne y restera vraisemblablement à un niveau relativement limité ne permettant pas de financer des organisations armées. Cette constatation ne permet cependant pas lever toutes les menaces que les drogues font peser sur cette région du monde.

Quel avenir pour les drogues en Afrique subsaharienne ?

La plupart des pays de l'Afrique subsaharienne connaissent des problèmes économiques, sociaux, institutionnels qui, plus qu'ailleurs dans le monde, sont à l'origine de l'aggravation de la situation des drogues. La façon la plus efficace de lutter contre l'extension de ce phénomène serait donc, pour les pays riches, en particulier en Europe, d'œuvrer au rétablissement des grands équilibres économiques, de favoriser l'emploi des jeunes, de renforcer la démocratie et l'état de droit, d'améliorer la situation de l'enseignement et de la santé. Bien qu'il s'agisse d'objectifs proclamés

⁷¹ OGD « La géopolitique mondiale des drogues 1997/1998, p. 165.

⁷² [Philippe Bordes] « L'Afrique du Sud et son environnement » in OGD « Géopolitique mondiale des drogues 1997/1998)

⁷³ Ibid

par la France et les institutions internationales, le conditionnel reste de mise d'une part au vu de l'insuffisance des efforts financiers accomplis par les pays riches à l'égard de l'Afrique. D'autre part, la prise de mesures comme la directive européenne de 2000 qui permet de faire entrer 5 % de graisses végétale dans la composition du chocolat, sont de nature à favoriser les productions agricoles illicites. Selon certains experts en effet, cette mesure fera perdre annuellement 200 000 dollars à la Côte d'Ivoire et ne pourra que provoquer un développement des plantations du cannabis dans la région de l'Ouest où cette plante finance déjà la régénération des plantations de cacao (voir *infra*).

Pourtant un redressement de la situation des agriculteurs de l'Afrique subsaharienne est particulièrement urgent. En effet, l'effondrement des systèmes de production agraires a de nombreux effets induits qui favorisent la « narcotisation » de la société. D'une part, il expulse une partie des jeunes vers les villes où, faute d'emploi, ils trouvent un dérivatif dans l'usage des produits interdits. Ceux qui restent au village cherchent à améliorer leur situation économique en cultivant du cannabis.⁷⁴ La commercialisation de la marijuana implique la mise en place de circuits de trafic qui sont un facteur de développement de la corruption. Dans de nombreux cas, cette production contribue également à financer des conflits qui achèvent de ruiner les régions dans lesquelles ils se déroulent.

Certaines observations suggèrent que ces sont des facteurs socio-économiques, et non l'offre des drogues, qui sont également à l'origine du développement de la toxicomanie. En effet, une partie importante des consommateurs, en particulier les enfants des rues, qui n'ont pas la possibilité économique d'acheter des drogues classiques, prennent des colles et des solvants, des mixtures à base de plantes traditionnelles comme le datura ou, particulièrement en Afrique centrale, des produits comme le cirage, la peau de serpent râpée ou les fibres de matelas imprégnées d'urine.

Les toxicomanes sont le plus souvent accueillis dans les départements de santé mentale des hôpitaux et, dans de nombreux pays, les psychiatres formés à les traiter se comptent sur les doigts d'une main. Parfois les ONG tentent de pallier ces carences de l'Etat, comme au Bénin⁷⁵ où un médecin psychiatre a pris l'initiative de créer, dans tous les quartiers à risques, des associations de jeunes « Carrefour-Jeunesse-Solidarité », de groupes de banques communautaires gérées par les femmes, des centres communautaires de Santé et des coopératives d'artisans, en affirmant qu'il s'agissait là, sans parler de drogues, du meilleur moyen de prévenir leur usage car : « La signification profonde des toxicomanies faisant apparaître qu'il s'agit d'une maladie de société, il faut que le choix et le développement de la nouvelle société à construire soient le fruit de toutes les franges de la population impliquées dans l'éclosion et le développement de ce fléau ».⁷⁶ En attendant un hypothétique « décollage » de l'économie des pays africains, l'action communautaire paraît le seul moyen d'enrayer le développement du complexe des drogues.

Alain Labrousse, ex-directeur de l'Observatoire géopolitique des drogues (OGD). Chargé de mission à l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT). Auteur, parmi plusieurs ouvrages consacré à ce thème de *La drogue, l'argent et les armes*, Arthème Fayard, 1991 et *La drogue, un marché de dupes*, Editions Alternatives, 2000.

⁷⁴ L'étude réalisée sur ce pays (voir *infra*) mettrait en relief le fait que ce sont surtout de jeunes agriculteurs qui se livrent aux cultures de cannabis.

⁷⁵ René Gualbert Ahyi « Comment les ONG peuvent-elles aider les populations à faire face au fléau ? » in OGD « Les drogues en Afrique subsaharienne », op. cité pp. 44-55.

⁷⁶ Ibid, p. 55.

L'AFRIQUE SUB-SAHARIENNE FACE AUX DEFIS DES DROGUES

Cet article a pour objectif de présenter un tableau faisant la synthèse de la situation des drogues sur cette partie du continent africain. Après un bref rappel historique, on évoque la situation des cultures illicites de cannabis. Ces dernières représentent une pluvale par rapport aux cultures licites beaucoup plus importante que ne le sont la coca en Amérique latine et le pavot en Asie. Alors que ces derniers ne rapportent que de 3 à 10 fois plus que le blé ou le maïs par exemple, en Afrique la marijuana est payée jusqu'à 100 fois plus que le cacao en Côte d'Ivoire. Jusqu'ici les paysans utilisent le cannabis pour soutenir le renouvellement de cultures de rente comme le cacao. L'impact le plus négatif de cette situation concerne la sécurité alimentaire les paysans étant tentés de délaisser les cultures vivrières pour produire du cannabis. Cependant, en Afrique, la consommation du cannabis, pour des raisons qui n'ont pas été clairement élucidées, paraît avoir des conséquences sur la santé mentale des individus beaucoup plus sérieuses qu'en Occident.

Dans une seconde partie, l'article examine les usages et montre que dans les grandes métropoles de l'Afrique de l'Ouest et dans certains pays comme l'Afrique du Sud, les drogues utilisées en Occident - cocaïne, crack, héroïne, amphétamines - font une percée importante. L'Afrique est également une plate-forme du transit des drogues qui utilise en particulier ses ports pour acheminer du haschisch et de l'héroïne produites au Pakistan et en Afghanistan. Ces activités contribuent à entretenir la corruption, parfois jusqu'aux plus hauts sommets des Etats et à financer la plupart des conflits locaux, de la Casamance à l'Angola. L'auteur conclue que plus encore que sur les autres continents, la solution aux problèmes posés par les drogues, repose sur le développement, en particulier au niveau de l'agriculture.